



Qui sommes-nous ?

L'Association des Parents et Amis des Déficients Auditifs de Guyane (APADAG) est une association de loi 1901 créée en 1989.

L'APADAG s'est fixée pour mission de rassembler, gérer et promouvoir toutes les actions visant à l'épanouissement, l'éducation, la formation et la socialisation des déficients auditifs, des personnes ayant des troubles de la communication et de toutes personnes en situation de handicap.

Elle compte aujourd'hui trois structures :

- Deux services d'éducation spéciales et de soins à domicile (SESSAD), dont un pour [jeunes déficients auditifs](#) et un autre pour [jeunes souffrants de troubles « DYS »](#) (ou trouble spécifique des apprentissages) de forme complexe et/ou sévère.
- Un [service d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap](#) présentant une déficience auditive moyenne à profonde (SAMSAH).

SESSADys

Présentation du service

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile AMARANTE

A sa création en 1993, le Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile pour déficients auditifs (SESSAD AMARANTE) ne disposait que de 20 places pour toute la Guyane.

Pour couvrir toutes les communes de l'Ouest, l'APADAG a ouvert une antenne à Saint-Laurent du Maroni en février 2000. Cette extension offrait alors une possibilité d'accueil de 35 enfants, offre d'accueil qui a été augmentée depuis 2005 à 45 places pour les enfants déficients auditifs.

Il fonctionne sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et est financé par l'Assurance Maladie.

Il intervient auprès de jeunes de 0 à 20 ans, présentant une déficience auditive bilatérale moyenne avec troubles associés, sévère ou profonde ayant un

retentissement sur leur communication, leur vie quotidienne, leur apprentissage scolaire et nécessitant des prises en charge éducatives, rééducatives, pédagogiques spécialisées.

Notre mission

Conformément au décret n°89-798 du 27 octobre 1989, notre mission est de favoriser l'inclusion sociale du jeune, son épanouissement pour un accès à une citoyenneté pleine et entière.

Notre action

Notre action est de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'accompagnement personnalisé co-construit avec le jeune et sa famille en collaboration avec les partenaires qui interagissent dans leur environnement.

Nos moyens

- Des entretiens avec le jeune et sa famille
- Des accompagnements pour faciliter la communication
- Des prises en charge individuelles et/ou groupales
- Une coordination médicale, paramédicale et thérapeutique
- La participation aux équipes de suivi de la scolarisation de l'enfant
- Des rencontres d'information et de sensibilisation sur la surdité et ses conséquences

Notre équipe

- Directrice des services
- Coordinatrice
- Secrétaire
- Psychologue clinicien
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Enseignant spécialisé
- animateur LSF
- Interfaces de communication
- Éducateur spécialisé
- Assistant de service social

Nos partenaires

- L'ARS
- La MDPH
- L'Éducation Nationale (les établissements scolaires, les enseignants référents...)
- Les services de soins (CMPP, CAMSP...)
- Les praticiens libéraux
- Centre National de Ressources pour Handicaps Rares,
- Les organismes de formation professionnelle

- Les entreprises
- Les structures de loisirs et culturelles ...

SESSADys

Présentation du service

Service d'Éducation Spécial et de Soins à Domicile pour Troubles Complexes du Langage

En 2012, l'APADAG s'est saisie de l'appel à projet de l'ARS pour proposer un accompagnement aux enfants et adolescents présentant des troubles complexes du langage et des apprentissages sur le département.

Le SESSADys, Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile accompagne 20 enfants et adolescents âgés de 4 à 20 ans présentant des Troubles Spécifiques des Apprentissages dits Troubles « Dys », et intervient sur tout le département.

L'orientation vers le SESSAD nécessite une notification délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) lors de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Le financement de ce service est assuré par la Sécurité Sociale et est agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Nos missions

Le SESSADys propose un accompagnement pendant lequel l'équipe pluridisciplinaire propose d'intervenir sur différents domaines :

- Sur le plan médical, paramédical et psychologique : bilans, rééducations...
- Sur le plan éducatif et social
- Sur le plan scolaire

L'objectif principal est de soutenir le jeune et son entourage à mieux comprendre son handicap, percevoir ses besoins et à mettre en place des moyens pour y répondre. Les SESSAD ont également pour rôle d'accompagner les familles dans la connaissance de leurs droits et devoirs.

Une période d'échanges entre le jeune, son entourage et les professionnels est proposée. De ces échanges partagés, nous aboutissons à l'élaboration d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Nos actions

Nos actions peuvent se dérouler dans les locaux du SESSAD, à l'école, au domicile ou sur tout autre lieu de vie de l'enfant.

Nos moyens

- Des entretiens avec le jeune et sa famille sur les différents lieux de vie de l'enfant
- Une coordination médicale, paramédicale et thérapeutique
- Des prises en charge individuelles et/ou de groupe
- Des coopérations avec tous les acteurs de l'environnement afin d'assurer la cohérence de l'accompagnement de l'enfant

Notre équipe

L'équipe pluridisciplinaire :

- Directeur des services
- Coordinateur
- Secrétaire
- Neuropédiatre
- Psychologue clinicien
- Neuropsychologue
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Assistant de service social
- Éducateur spécialisé
- Enseignant spécialisé

Nos partenaires

- L'ARS
- La MDPH
- L'Éducation Nationale (les établissements scolaires, les enseignants référents...)
- Les services de soins (CMPP, CAMSP...)
- Les praticiens libéraux
- Le centre de ressources national pour les troubles sévères du langage avec ou sans handicap(s) associé(s)
- Les organismes de formation professionnelle
- Les entreprises
- Les structures de loisirs et culturelles ...

SAMSAH

Présentation du service

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) créé en 2007, émane du Dispositif Adultes qui a été créé en 1993 pour pallier aux besoins

d'insertion professionnelle des adultes sourds de retour des instituts en métropole ou des Antilles.

Sa vocation générale est de contribuer à la réalisation du projet de vie des adultes et jeunes adultes sourds et malentendants par un accompagnement médico-social adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

C'est aujourd'hui un service incontournable de l'association vers lequel les futurs adultes du [SESSAD AMARANTE](#) pourront être orientés selon les besoins. L'âge minimum requis pour intégrer le SAMSAH est de 16 ans. Ce service est financé par le Conseil Général au titre de l'aide sociale et par l'Assurance Maladie dans le cadre d'un forfait soins.

Il est sous la double autorité du Conseil Général et de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Nos missions

Contribuer à la réalisation du projet de vie.

Nos moyens

- La co-construction d'un projet personnalisé d'accompagnement
- Des entretiens individuels et/ou des ateliers collectifs
- L'aide à la communication
- Un accompagnement social pour l'accès aux droits et dispositifs de droit commun
- L'aide à l'orientation préprofessionnelle et professionnelle
- La coordination des actions avec les partenaires du projet d'accompagnement
- Des actions de sensibilisation et d'information des milieux de vie (familiale, professionnelle et sociale)

Nos partenaires

- L'ARS
- La MDPH
- Les Services de soins
- Les praticiens libéraux
- Les organismes sociaux
- Les Centres de ressources nationaux pour les Handicaps Rares
- Les organismes de formation professionnelle,
- Les Entreprises
- Les Structures de loisirs et culturelles ...

Notre équipe

- Directrice des services
- Chef de service

- Assistant de gestion
- Psychologue clinicien
- Interfaces de communication
- Éducateur spécialisé
- Assistant de service social